



Réunion du bureau du CD 50 le 10 Janvier 2018

Absents excusés du bureau CD 50: E.Launey et P.Laisné

G.Levavasseur souhaite une bonne et heureuse année à toute l'assemblée.

Point sur les licences

Baisse significative des licenciés au niveau départemental, régional, national.

Au 31/12/2017 seulement 834 licenciés manchois. Pour rappel l'année 2016/2017 s'est terminée avec 1034 licenciés.

G.Levavasseur émet une inquiétude pour 3 clubs dont l'effectif est en baisse régulière depuis quelques années.

Résumé réunion de Bureau du 30 novembre 2017

Les différentes subventions ont été mises à jour et payées aux clubs concernés.

Médailles de la jeunesse et des sports

G. Levavasseur a fait la demande pour J.Gibert et G.Legoupil qui a été acceptée. Les 2 bénéficiaires recevront cette médaille en début d'année prochaine. H.Debroise l'aura également car demandée par sa commune. Cette médaille peut être remise par un maire, un ministre, un conseiller départemental ou un porteur de médaille d'or. Donc cérémonies à organiser prochainement.

Médailles de bronze des dirigeants, G. Levavasseur a aussi fait les démarches pour 4 archers : 2 à Montebourg et 1 à Coutances + 1 Les Pieux (non acceptée).

Le tableau de déclaration de frais Kilométrique a été envoyé à tous les membres du CA : à remplir rapidement et à redonner à S.Garnier.

C. Gibert et G. Legoupil ont demandé au Comité Régional par l'intermédiaire de S.Garnier d'assouplir les règles concernant les 3 DRE à savoir de ne pas organiser de FITA ce même jour : la réponse est sans appel NON, par contre un FITA peut être organisé le samedi.

Le calendrier extérieur a été validé par le Comité Régional, un seul changement Saint Lô organisera le concours Nature les 14/15 avril au lieu du 8/9 avril 2018.

Trapta

Une demande du club organisateur (Flers) a été faite pour le championnat de Normandie Adultes. Le CD 50 ne s'y oppose pas mais se pose la question : qui va gérer ??? . Une formation est nécessaire pour la gestion de Trapta. 2 membres du club de Flers sont venus voir le fonctionnement du logiciel mais n'ont pas manipulé le serveur. Pour A.Turck(Avranches) ce n'est pas suffisant pour gérer un championnat avec des duels. Donc intérêt d'une formation et de faire un plan de câblage avec désignation des ports USB et autre connexions à utiliser pour les éventuels pratiquants.

Une autre demande a été faite par le club de Mont Saint Aignan pour la D2 Des 28/29 avril mais le club d'Agneaux organise un Fita Fédéral ces mêmes jours donc demande rejetée.

Investissement de 20 tablettes 7 pouces car plusieurs sont H.S. Mission pour S.Garnier.

Finances

2 chèques non remis à ce jour pour les 1000 et 1001^{ème} archers du club d'Agneaux.

8777 ,94€ sur le compte courant au 31/12/2017

1616 ,42€ sur le livret

Assemblée générale

Aura lieu à Saint Lô le 9 février à 19H (lieu à préciser)

G.Levavasseur exposera le rapport moral.

S.Garnier le bilan financier et prévisionnel

P. Dufour les statistiques des compétitions et le résultat du beursault d'Argences qui a compté pour le championnat de la Manche.

G.Legoupil fera le bilan d'arbitrage.

Il y aura l'élection des représentants du comité départemental à l'AG de la FFTA ouvert à tous :

G.Levavasseur et J.Gibert sont candidats à leur succession.

Un vidéo-projecteur est à prévoir et le club de Saint Lô doit prévoir le pot de convivialité.

G.Levavasseur se charge des invitations des officiels.

Les convocations aux présidents de club et aux membres du CA seront à envoyer la semaine prochaine.

Rappel, tout club non représenté à cette assemblée générale ne pourra prétendre à organiser un concours sélectif. Pensez à faire des pouvoirs pour les représentants de club.

Quota des championnats départementaux

Pour info : le concours à Les Pieux sera qualificatif pour les jeunes et les arcs nus.

Le fait d'avoir deux Championnats départementaux en salle monopolise une date supplémentaire dans le calendrier. De ce fait, il est acté ce jour que dorénavant le concours qui aura lieu le weekend précédant le championnat départemental jeunes et arcs nus comptera pour le nombre de compétitions réalisées par les archers.

Pour les jeunes et les arcs nus, il n'y a pas de quotas mais les archers devront avoir 3 scores.

A Coutances il y aura environ 40 archers arcs nus et 56 archers le dimanche. Si +de candidats le dimanche possibilité de passer quelques catégories le samedi (si 1 ou 2 archers dans la même catégorie).

Pour les adultes exceptionnellement pas de quotas car le club de l'ASAM peut aligner 20 cibles. Mais il y aura un cut pour les duels.

En principe les podiums auront lieu après les duels mais les catégories qui n'auront que 1 ou 2 archers auront le choix pour la remise des médailles soit après les qualifications soit après les duels. Les catégories de 3 archers feront les duels comme les autres.

Il y aura 6 catégories le samedi et idem le dimanche.

Interdépartementaux à Villedieu

Auront lieu le 18 mars

La commission interdep (A.Turck, S.Garnier, H.Debroise, M.Lebouteiller) a déjà pré établi les listes des archers qui pourraient être retenus. Ce sont des archers qui ont déjà participé et qui sont toujours partants.

La liste finale sera donnée le jour du championnat adultes à Cherbourg en Cotentin .

Le stage pour cette manifestation aura lieu le 25 février à Coutances ; Le CD offrira le repas. M.Lebouteiller fait une demande pour acheter des nouveaux pantalons car certains sont trop grands.

Formations

Parcours : J. Gibert, C. Gibert, G. Masson, C.Dunaud et P. Fosse ainsi que les membres de la commission parcours vont se réunir en janvier 2018 pour organiser les 2 Loisirs Parcours du 1^{er} Mai à Saint-Lô et du 9 Juin 2018 à St Hilaire du Harcouet.

Le CD50 va faire la demande auprès du comité régional pour pouvoir organiser en 2019, 3 stages de formation pour les compétiteurs, 1 dans le nord, 1 dans le centre et un dans le sud, sous la direction d'un membre de l'ETR (Maxime Nigaux).

Recyclage des entraîneurs à Coutances aura le 8 avril 2018. Pour cela il faut s'inscrire sur l'extranet du comité régional et envoyer le chèque à Valérie

Une formation des bénévoles (qui encadrent dans les clubs) sera prévue, mais celle-ci n'aboutira pas à un diplôme

Arbitrage

Une formation pour la gestion des duels est prévue le Samedi 7 avril à Houlgate pour les arbitres toutes options et les arbitres 3D/Nature.

IL a été décidé par le comité régional que pour les candidats arbitres ayant réussi leur examen du tronc commun le compteur des arbitrages est remis à zéro. Pour pouvoir se présenter à l'épreuve de leur option, ils doivent refaire des arbitrages dans leur option et un dans une autre option. Ceci va les pénaliser sur la durée.

Le recyclage annuel est obligatoire. Il faut une excuse justifiée pour valider l'absence à ce recyclage.

Important de noter la présence de tous les arbitres dans résultat aux différents concours. Les arbitrages de tous les arbitres seront comptabilisés par cet outil.

Rappel : les arbitres doivent être restaurés normalement et non pas à la buvette.

Divers

C.Belhomme signale qu'il reste des places pour le Spécial jeune du 20 Janvier.

P. Dufour déplore le protocole (un cheque par archer) pour les inscriptions pour les championnats régionaux. Le comité directeur ne souhaite pas changer.

C.Gibert signale la création d'un nouveau site pour le comité régional mais non en route à cause de l'incendie des locaux du CR.

Nom du site : www.tiralarc-normandie.fr

Demande faite ce jour pour changer l'écran qui est beaucoup trop grand pour être chargé dans une voiture.

F.Legoupil déplore le manque de formation pour gérer les demandes de label en tant que référent.

S.Josselin signale sa démission de la vice présidence auprès du CDH sud Manche.

La secrétaire
F. Legoupil